

Réf: Dossier 444337

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CIRAMI » en abrégé « CIRAMI »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJANME ENTRE
EGLISE METHODIQUE 220 LOGTS PHARMACIE LATIN SEC1
EB.LG.177 ABD.N, Lot SEC1, Ilot EB.LG.177 ABD.N

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIRAMI » en abrégé « CIRAMI »

Objet : -conseil en communication et stratégie de
marque

- création et diffusion des contenus publicitaire
- relation publique et organisation d'évènements
- conception graphique et design visuel
- production audiovisuelle
- communication digitale et gestion de réseaux

sociaux

- développement gestionne site web
- création et impression de supports publicitaire
- tous travaux btp
- commerce de matériel et équipements solaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJANME ENTRE
EGLISE METHODIQUE 220 LOGTS PHARMACIE LATIN SEC1
EB.LG.177 ABD.N, Lot SEC1, Ilot EB.LG.177 ABD.N

Dirigeant(s) Mme FOFANA RAHAMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11667 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71599/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

